

IUSMQ | EMPLOYÉS

# Le port d'écouteurs interdit pour des raisons de sécurité



JOHANNE ROY @

JOURNAL DE QUÉBEC, PUBLIÉ LE: JEUDI 10 AVRIL 2014, 19H37 | MISE À JOUR: JEUDI 10 AVRIL 2014, 19H43

**Invoquant des motifs de sécurité, l'Institut universitaire en santé mentale de Québec (IUSMQ) interdit désormais à ses employés de porter des écouteurs, baladeurs, iPod et autres technologies du genre durant leurs heures de travail.**

La directive, qui a été établie en accord avec la partie syndicale, découle d'une étude sur les risques d'agression au sein de l'établissement. Au cours de la dernière année, 171 employés ont été victimes d'agressions, violences verbales, morsures, égratignures ou autres.

«Le port d'écouteurs diminue l'attention et le temps de réaction. Il a pour effet d'isoler le travailleur de son environnement en plus de réduire significativement sa capacité à percevoir le danger», explique la porte-parole de l'IUSMQ, Noémie Vanheuverzwijn.

L'utilisation de téléphones cellulaires personnels et autres petits appareils munis d'écouteurs peut empêcher l'employé de détecter un appel à l'aide, une alarme d'agression ou d'incendie, selon le Comité paritaire de santé et de sécurité au travail.

## Risque omniprésent

À l'Institut, le risque d'agression est omniprésent et parfois banalisé. Les agressions ne surviennent pas que dans les unités de soins, mais aussi dans les voies de circulation, précise-t-on.

Autre constat, le travailleur qui porte des écouteurs n'entend pas l'arrivée d'un chariot électrique ou d'un triporteur, ce qui augmente les risques d'accident.

L'utilisation des appareils personnels de communication est donc limitée aux périodes de pause et de repas. Les employés récalcitrants s'exposent à des mesures allant d'un avertissement aux sanctions disciplinaires.

[Méditation Très Profonde](#)

[meditation3g.com](http://meditation3g.com)

Vous voulez Méditer Profondément ? Guide complet de Méditation Gratuit



## Vos commentaires

En commentant sur ce site, vous acceptez nos conditions d'utilisation et notre netiquette.

Pour signaler un problème avec Disqus ou avec la modération en général, écrivez à [moderation@quebecormedia.com](mailto:moderation@quebecormedia.com).

Les commentaires sont modérés. Vous pouvez également signaler aux modérateurs des commentaires que vous jugez inappropriés en utilisant l'icône.